

Compte rendu du conseil municipal Mardi 18 Août 2015 à 20h00

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, PUYAL Jean-Pierre, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE-GARCIA Béatrice, MESTRE Monique, BEZOLLES Christophe, FILLATRE RACHAEL, ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal

Absent ayant donné procuration à : Monsieur SANGAY André (procuration Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse)

Absent excusé : Monsieur NOVARINI Michel

Ouverture de la séance

Chaque membre du conseil municipal a reçu le compte rendu de la dernière séance du 29 juillet 2015. Aucune observation n'est arrivée en Mairie.

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Madame **BRETTE-GARCIA Béatrice** a été nommée secrétaire de séance.

Dossier de renouvellement de la licence de transport intérieur de personnes par route

La licence pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui qui permet le ramassage scolaire est expirée depuis le 29 janvier 2013.

Par conséquent, Madame le Maire propose :

- ✚ De constituer un nouveau dossier auprès de la DREAL Midi-Pyrénées afin de pouvoir assurer le ramassage scolaire à la rentrée 2015-2016.
- ✚ De nommer Stéphane MENASPA, responsable de l'activité Transport.

Voté à l'unanimité

Chemin piétonnier – nouvelle valeur de subvention à solliciter au titre de la DETR

Suite à une demande de révision du montant, l'aide au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux du chemin piétonnier serait de 42 385 €, soit 35 % des travaux.

Voté à l'unanimité

Mise à jour des régies communales

Madame le Maire fait un état des différentes régies communales.

	Date création de la régie	Régisseur principal	Montant de l'indemnité	Régisseurs suppléants	Montant de l'indemnité	Fonds de caisse
CANTINE SCOLAIRE	31/07/1966	Stéphanie PELALO	110.00 €	Carine SAMPIETRO	50.00 €	20.00 €
				Stéphane MENASPA	50.00 €	
PHOTOCOPIES	28/06/2004	Stéphanie PELALO	110.00 €	Carine SAMPIETRO	50.00 €	15.00 €
				Stéphane MENASPA	50.00 €	
CENTRE DE LOISIRS	28/02/2014	Julien ROIZANT		Stéphane MENASPA		20.00 €
				Carine SAMPIETRO		
HEBERGEMENT	26/06/2000	Carine SAMPIETRO	110.00 €	Stéphanie PELALO		76.00 €
				Stéphane MENASPA		
BIBLIOTHEQUE	16/12/1986	Sylvette DA SILVA	110.00 €	Ginette DUVAL		20.00 €
PORT	28/06/2011	Irénée GRASA	110.00 €	Stéphane MENASPA		

Elle précise que certaines indemnités de régisseur n'avaient pas été mentionnées sur les délibérations.

De plus, elle propose :

- ✚ de changer le régisseur principal du Couloupitchou en nommant Julien ROIZANT à la place de Stéphane MENASPA devenant régisseur suppléant
- ✚ de changer le lieu d'encaissement des régies au centre de loisirs. Il sera fixé au 37, rue de la République.

Voté à l'unanimité

Nouvelle délibération pour le SIAEP et SPANC de la Région de Valence sur Baïse

Madame le Maire rappelle que lors de précédents conseils municipaux, il avait été voté :

- ✚ L'adhésion de la Commune d'AYGUETINTE au SPANC de la Région de VALENCE SUR BAÏSE
- ✚ Le changement de libellé et adresse du siège social du SIAEP et SPANC
- ✚ La modification des statuts du syndicat des eaux et SPANC

Cependant, suite à une notification de la sous-préfecture de Condom, le Syndicat des Eaux de la Région de VALENCE SUR BAÏSE a été dans l'obligation de refaire la délibération relative à l'adhésion de la Commune d'AYGUETINTE au SPANC de la Région de VALENCE SUR BAÏSE ainsi que la modification des statuts sur une **seule** délibération.

Voté à l'unanimité

Echange de terrains au lieu-dit « Les Vallées »

Il avait décidée, il y a plusieurs municipalités un échange de terrain entre la Commune et Monsieur MENASPA Olivier.

Ce terrain revenant à la Commune permettait la desserte du lotissement Martine.

- ✚ La commune cède à Monsieur MENASPA Olivier la parcelle AN 341 d'une superficie de 308 m²

- ✚ Monsieur MENASPA Olivier cède à la Commune les parcelles AN 302 et 303 d'une superficie totale de 45 m².

Voté à l'unanimité

Décisions modificatives

Une décision modificative est nécessaire pour alimenter le 673, annulation de titres d'un montant de 5 000 €. Pour l'équilibrer, nous diminuerons :

- ✚ Fêtes et cérémonies 2 000 €
- ✚ Produits exceptionnels : 1 000 €
- ✚ Honoraires : 2 000 €

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Ont été abordées :

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

- ✚ Demande d'association de Jégun – *Demande de prêt de guéridons refusée*
- ✚ Logement de La Poste – *Attente de devis pour réfection de la toiture*
- ✚ Ecole maternelle – *Demande de permis déposée en septembre*
- ✚ Maison médicale – *Réunion prévue le 07/09 avec les praticiens de Castéra Verduzan et Jégun*

Monique MESTRE

- ✚ Mutuelle collective pour retraité et demandeur d'emploi – *Choix de la mutuelle difficile car tarifs élevés.*

Henri LASSIS

- ✚ Assainissement – *Problème subsiste au bld Lissagaray.*
- ✚ Bois des moines – *Parcours et course d'orientation utilisable*
- ✚ Terrain de hand – *Nouveau tracé le lundi 24 Août*
- ✚ Site internet – *Partie « port » mise à jour. Traduction en Anglais en cours*

Paul CAPERAN

- ✚ Portage des repas – *Liaison froide à partir du 01/09/2015*

Bernard LAPEYRE

- ✚ Service technique – *Mur des remparts au niveau de la porte d'Hérisson, abatage des acacias.*
- ✚ Cimetière – *Problème sur l'entre deux tombes, demande de devis pour columbarium (4 cases)*
- ✚ Travaux – *Fenêtres changées au logt de la perception, au logt à côté de l'ancienne poste et une classe de l'école élémentaire*

Isabelle SAPIN

- ✚ Ecole primaire – *Rideaux et stores changés à l'école élémentaire*
- ✚ Aire de jeux – *Toboggan installé, place Voltaire*

Jean-Pierre PUYAL

- ✚ Cimetière – *Manque de terrains, procédure pour reprise de tombes abandonnées*

La séance est levée à 21h15